

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 31

Artikel: Une histoire de postier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzè, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un souvenir du Tir fédéral de Lucerne.

Une école du canton d'Argovie faisait, dans la première quinzaine de juillet, la classique tournée du lac des Quatre-Cantons, avec arrêt à la chapelle de Guillaume-Tell. Elle devait regagner ses pénates en prenant, à Lucerne, le dernier train de la journée. Le vapeur à bord duquel la joyeuse bande se trouvait arriva-t-il trop tard à Lucerne ou le train s'ébranla-t-il avant l'heure, nous ne savons, mais le fait est que l'école fut dans l'impossibilité de rentrer dans son canton, ce soir-là. Les élèves, une cinquantaine de filles et tout autant de garçons, trouvaient tout d'abord l'aventure fort plaisante. Les maîtres, eux, riaient de moins bon cœur. Comment loger tout leur petit monde dans la ville en fête, pleine de tireurs et d'amis des tireurs? Ils allèrent d'hôtel en hôtel, suivis des cent jeunes gens. Mais, partout, on leur fit la même déclaration: « Nous n'avons plus une chambre, plus un seul lit! »

« Si nous nous adressions à quelqu'un de nos collègues des écoles de la ville! » suggéra un des maîtres. Peut-être pourra-t-il nous tirer d'embarras. »

On alla frapper à la porte de plusieurs instituteurs. Visage de bois. Ces messieurs étaient à la cantine du Tir fédéral ou sur les quais, où il y avait une fête vénitienne. On renonça à les chercher plus longtemps.

Cependant, la nuit était venue; quelques-uns des écoliers baillaient à se décrocher la mâchoire. La mine des magisters s'allongea de plus en plus. Ils étaient éreintés, eux aussi, et le souci de leurs responsabilités ne contribuait pas à leur remonter le moral.

En ce moment passa un agent de police. « Hé! brigadier! » lui cria un des maîtres. « Qu'y a-t-il pour votre service? demanda le policier en s'approchant.

— Nous sommes une école en quête d'un logement pour cette nuit. Les hôtels, les auberges sont tous bondés. Où devons-nous aller? »

— Ma foi, je n'en sais rien. Les particuliers eux-mêmes n'ont plus un matelas à offrir.

— Mais tirez-nous donc d'affaire, au nom du ciel!

— Donnez-moi le moyen de vous bâtir un nouvel hôtel en une heure, et je vous tirerai d'affaire.

— Trêve de plaisanteries, monsieur le brigadier. Si vous aviez le cœur au bon endroit, vous comprendriez que nous ne pouvons laisser errer plus longtemps ces enfants et qu'ils ont besoin tout au moins d'un lit de paille. Au reste, n'êtes-vous pas tenu tout le premier de prendre des mesures contre le vagabondage, monsieur le brigadier?

— Parfaitement, monsieur le maître d'école: si, à onze heures et demie, votre marmaille est encore à la rue, je la flanque au violon.

Là-dessus, l'agent fit le salut militaire, pirouetta sur ses talons et se mêla à la foule qui allait et venait.

Tristement, l'école reprit ses pérégrinations

dans la ville, qui retentissait du son des musiques, des chants et des rires de toute une population en fête. Pour les maîtres, la situation tournait au tragique.

Soudain, l'un d'eux poussa une exclamation et se frappa le front: « Et notre compatriote, le colonel H. ! Si celui-là ne nous vient en aide, la Providence elle-même ne pourra rien pour nous! »

« Le colonel H. ! le commandant de la place d'armes de Lucerne! Bien sûr que lui ne nous laissera pas dans l'embarras! Un homme si aimable! Que n'avons-nous songé à lui plus tôt! » s'écrièrent les autres instituteurs.

Grâce aux bons offices d'un milicien, on trouva sans trop de peine le colonel et on lui exposa le cas. Lui, en voyant ces écoliers et ces maîtres de chez lui avec la mine de gens qui savent n'avoir plus qu'une chance de salut, partit d'un bon rire, qu'il les reconforta tout de suite, et leur dit d'une grosse voix toute chaude de sympathie: « Enfants de l'Argovie, reprenez votre gaité, je vous emmène tous sous le toit qui m'abrite: vous coucherez à la caserne! »

« Vive le colonel! » s'écria l'école.

— Ne faites pas tant de tapage, reprit l'officier, et suivez-moi.

En voyant déboucher toute cette bande devant la porte de la caserne, la sentinelle demeura bouche bée. Mais, puisque le colonel lui-même conduisait ces singulières recrues, il n'y avait qu'à les laisser passer.

« La caserne est occupée en partie par la troupe, mais nous arriverons bien à vous caser », dit le colonel. Et, en effet, au bout d'une demi-heure, chacun était dans un bon lit. Cependant, le silence ne paraissait pas devoir s'établir. Alors le colonel, riant sous cape, fit passer la garde dans chaque chambre. Et le caporal de crier sur un ton qui n'admettait pas de réplique: « L'extinction des feux a sonné; aussi, dès maintenant, le premier qui bouge sera-t-il fourré « au clou », jusqu'on a pour compagnie des bandes de rats! »

Cette terrible menace fit cesser sur le champ toutes les conversations, et les jeunes gens ne tardèrent pas à dormir à poings fermés.

Le lendemain matin, l'école prit avec délices le chocolat à la caserne. Au moment du départ, chacun voulut serrer la main du colonel. Celui-ci souhaita à tous un heureux retour dans leurs foyers et, s'adressant aux garçons, prononça cette brève harangue: « Mes amis, vous êtes entrés hier pleins de joie à la caserne. Quand vous y reviendrez dans cinq ou six ans, portant l'uniforme de notre armée, ayez la même bonne humeur et la même discipline, mais laissez à la maison, cette fois-là, vos amies, les jeunes filles... » Inutile de dire si l'on rit!

Les braves écoliers n'oublieront pas de sitôt leur voyage à Lucerne. Dans cinquante ou soixante ans d'ici, devenues des grand-mères, les jeunes filles qui y prirent part se diront peut-être l'une à l'autre: « Te souvient-il, Grilli, du temps où nous avions quinze ans et

où nous logions dans la caserne de Lucerne, avec des soldats? T'en souvient-il, dis? »

(D'ap. le *Berner Intelligenzblatt*.)

Une histoire de postier.

Un fonctionnaire fédéral, qui signe E. K., conte de la façon suivante, dans l'*Union*, organe des fonctionnaires et employés fédéraux, un souvenir de sa vie de « postier »:

« C'était au moment des vendanges. Garçon de bureau tout frais dans le service, un matin, à 1 heure, je me trouvais, enterré jusqu'aux hanches, au milieu d'un tas de colis que les trains 27/97 venaient d'amener. L'odeur de deux cents caissettes de raisins avait sans doute rappelé au fonctionnaire de service, un jeune aspirant valaisan, le goût du terroir de son pays, à telle enseigne qu'une question de ma part, au sujet d'une adresse du lieu de destination illisible, lui aura probablement échappé. Il s'agissait d'un colis de 600 grammes, qui s'était trouvé sous une pile de caissettes de raisin, et dont le lieu de destination avait été effacé, grâce au jus qui avait coulé. Sans penser à mal, je demandai à mon fonctionnaire si les lettres restantes « St-M. » signifiaient peut-être « St-Moritz » (Engadine). — « Oui. » — J'ajoute donc au crayon bleu les lettres « oritz » et le colis vole du côté de la route III.

Au bout de six semaines environ, M. S., sous-chef du bureau, m'appelle à son bureau et me présente le papier d'emballage d'un colis, en me demandant si je connaissais l'écriture bleue de l'adresse complétée. Je ne pouvais que répondre affirmativement, sur quoi le sous-chef ôta la chemise d'un dossier assez volumineux, disant en substance que l'expéditeur du colis renfermant des « échantillons d'étoffe en coton imprimée » à l'adresse de « M^{me} X., colporteuse, poste restante, à St-Margarethen », réclamait de la direction de l'arrondissement postal de B. une somme de 25 francs à titre de dommages-intérêts pour non arrivée du colis à son destinataire et préjudice probable résultant des commandes manquées.

Je contai à mon chef comment cela s'était passé, en ajoutant que je me mettrais directement en relation avec l'expéditeur, à quoi mon chef déclara consentir.

Le lendemain, j'expédiai une grosse commande — sept mètres d'étoffe légère et de bon teint, pour costume de dame — à la maison de B., en expliquant que j'étais l'auteur du fourvoyement du colis et en ajoutant que cette commande pouvait être exécutée contre remboursement, mais à la seule condition que la plainte en dommages-intérêts fût retirée auprès de la direction d'arrondissement.

Quelques jours après, l'étoffe bon teint me parvint; mon chef me tapa sur l'épaule, en me disant que je m'étais brillamment tiré du pétrin.

L'été suivant, à la première lessive, la teinte resta bien, pas dans la robe, mais dans la

seille, et je m'estime quitte vis-à-vis du négociant de B.

Seulement, ce fut la dernière fois que je complétais des adresses sentant la vendange et que je commandai des robes bon teint.

Diagnostic d'un jeune médecin.

Un jeune médecin arrivant de Paris, où il avait mené la vie à grandes guides et cultivé plus assidument le jeu, l'amour et le tabac que la science médicale, se présentait — il y a de nombreuses années déjà — devant le Conseil de santé, pour y subir des épreuves dans le but de pratiquer son art dans le canton.

Les examens pratiques arrivant, le candidat est conduit à l'hôpital cantonal, dans la division de médecine. Lorsqu'il fut placé en face du malade choisi pour la circonstance, un des experts lui dit :

« Veuillez questionner et examiner ce malade selon les règles de l'art, prendre vos notes afin de rédiger ensuite un mémoire contenant l'histoire de la maladie, son diagnostic, son pronostic, son traitement, etc. »

Cela dit, le jeune Hippocrate relève sa chevelure, prend une pose élégante, tâte le poulx du malade et lui adresse diverses questions avec une telle assurance qu'on croirait avoir affaire à un homme qui a la science infuse.

Les examinateurs le suivent en silence dans ses questions et dans ses procédés, sans lui donner aucune direction.

« Quelle profession exercez-vous ? » demande-t-il au malade.

— Je suis musicien.

— Très bien, ajoute le candidat en se tournant vers ses experts. Puis, parlant à ceux-ci : « Nous avons devant nous, messieurs, un cas fréquent chez les artistes qui jouent les instruments à vent, surtout les instruments de cuivre. L'usage de ces derniers excite tout naturellement les musiciens à la boisson ; ils absorbent ainsi une quantité de liquide que d'autres individus ne supporteraient nullement ; aussi l'alcoolisme se rencontre-t-il fort souvent chez ces gens-là. »

Et adressant une dernière question au pauvre musicien : « Quel instrument jouez-vous ? » lui demande-t-il.

— Le violoncelle, monsieur le docteur.

Les examinateurs, suffisamment édifiés, ne jugèrent pas nécessaire de pousser plus loin.

Le baromètre de Praz-de-Fort.

Il y a déjà quelques années de cela.

Trois membres de la section des Diablerets, du Club alpin, avaient été chargés, à l'occasion d'une excursion, de porter et de placer dans la cabane d'Orny, un baromètre dont on venait de faire hommage à la société.

Un de nos meilleurs opticiens avait soigneusement réglé l'instrument pour l'altitude à laquelle il était appelé à fonctionner.

Arrivés à Praz-de-Fort, l'un des clubistes eut la fantaisie de vérifier l'exactitude du réglage. Il s'informa, auprès d'un groupe de jeunes garçons et de jeunes filles, rangés au bord de la route, s'il y avait un baromètre dans le village.

Des regards ébahis répondirent seuls, tout d'abord, à sa question.

« Eh bien, jeunes gens, avez-vous compris ce que je vous demande ? répéta-t-il. Y a-t-il un baromètre ici ? »

Alors, un des plus hardis des garçons, sans bouter de sa place, hasarda timidement : « Oh, non, m'sieu, on n'a pas de ça ici. »

— D'abord, ajouta un autre, on sait pas ce que c'est.

— Mais oui, mes amis, reprit le clubiste, vous savez bien ce que c'est qu'un baromètre :

un instrument qui indique la pluie et le beau temps.

A ces mots, une fillette, à la mine éveillée, s'avança : « Eh bien, oui, m'sieu, y en a un chez M. le régent, oussu'on peut voir la pluie et le beau temps. »

Conduits par la fillette, les trois Lausannois allèrent frapper à la porte de l'instituteur.

Celui-ci, aux premiers mots des visiteurs, comprit la méprise et s'excusa de ne pouvoir satisfaire leur désir.

Le baromètre de Praz-de-Fort, c'était tout simplement l'almanach de M. le régent.

Tremblez, tyrans, la Veveyse déborde.

La Veveyse a été fréquemment, pour Vevey, un voisin incommode et dangereux. Le 12 juillet 1701, elle déborde, fait irruption dans la ville entière, enlève plusieurs personnes, entre autres le pasteur Collet, dans son jardin, au bourg des Favres, qu'elle entraîne au lac, où le corps ne put être retrouvé.

Le 6 juillet 1726, le débordement fut plus considérable encore ; il emporta le grand pont sur la Veveyse, les deux ponts sur l'Ognonnaz, il pénétra dans la ville, envahit les maisons, combla les rez-de-chaussée de ses alluvions et fit périr plusieurs personnes. — La ville de Lausanne s'empressa d'envoyer à Vevey le maisonneur de Crousaz, avec 800 ouvriers, pour aider à contenir et diguer le torrent ; des collectes furent faites pour subvenir aux dépenses occasionnées par ces travaux.

C'est probablement à ces terribles débordements de la Veveyse, à la puissance du torrent en courroux, que les patriotes vaudois, marchant contre l'armée bernoise en 1798, faisaient allusion.

L'assemblée provisoire du Pays de Vaud, informée que le général de Weiss, ci-devant bailli de Moudon, commande une armée à Yverdon et qu'il vient de se mettre en marche contre Lausanne, les représentants vaudois se préparent à repousser la force par la force. Chacun court aux armes ; le Pays de Vaud est transformé en un camp ; l'amour de la liberté fait de chaque citoyen un soldat.

Estavayer, Gruyères, Bulle, Châtel-St-Denis, Romont et le Bas-Valais émettent successivement leur vœu de réunion au Pays de Vaud et envoient des troupes ; le Bas-Valais envoie 400 hommes.

Et l'on vit arriver à Lausanne les caissons de Vevey, avec cette inscription en lettres capitales : TREMBLEZ, TYRANS, LA VEVEYSE DÉBORDE !

Nous avons très souvent entendu dire que c'était là le cri poussé par la colonne veveysanne en arrivant sur la place de Saint-François, lors de la révolution de 1845. C'est une erreur.

L. M.

La suite dâi vilho dittons.

Vouaïque lo mai dè juillet passâ, desâi onco l'oncello Toïnon à sè valottets ; c'êtâi lo mai io cliâo que saviont nadzottâ poivant allâ sè bâgni sein cousons dein lo lé âobin dein la Venodze, kâ noutrès vilho desiont : *Ao mai dè juin, la baigne âi tsins, ôo mai dè juillet, la baigne âi felhiès et âi valets et âo mai d'ou, la baigne âi fous.* (Au mois de juin, la baigne aux chiens, au mois de juillet, la baigne aux filles et aux garçons et au mois d'août, la baigne aux fous.)

Et, se fâ dâi raveu coumeint stâo dzo passâ, ne faut pas ein avâi poaire, kâ lo bon Dieu fâ tot po lo mi, d'ailleu : *Jamê sêtsêresse n'a fê dêtrêsse* (Jamais sêcheresse n'a fait de dêtrêsse) et : *Tsautein bourleint fâ bio fromeint.* (Êtê brulant fait beau froment.)

Don, vo sêdès à quiet vo z'ein teni et se per hazâ, ia on tsamp que vo convignê et que, pe tâ, vo z'âi l'idée dè rappondre à voutron bin

oquî qu'on vezin voudrâi sè dêpartî, faut son-dzi bin adrai avoué quouî vo traittâ e! por quiet vo traittâ, kâ, mon père m'ê desâi adê : *Cortès pates font boun'allates* (Courts marchés font de bonnes conventions) et po cein qu'ein est dâo terrain, no desâiassebin : *Bragî lè hiauts, mâ teni-vo dein lè bas* (Vantez les terres élevées, mais tenez-vous dans les terres basses) Lè tot vilho desiont onco : *Io cret lo lacounet, laisse-le à quouî l'est, et io cret lo piapiao, atsila-lo se te pao!* (Le terrain où croit le tussilage, laisse-le à qui il appartient ; celui où croit le piapiao (la renoncule rampante) achète-le si tu peux.)

Enfin, ne su pas trâo ein cousons por vo et se vo m'attiutâdès, su su que vo farê adê bin voutron petit train-train ; allâ pi adê tsau pou, kâ, coumeint no desâi mon père : *Que pllian va, liein tsemenê.* (Qui va doucement, chemine loin.)

Ora, coumeint ia adê zu dâi crouiès leingues pertot, que dêlâvont lè dzeins, mimameint cliâo que fariont bin l'âo tsemin, vo faut l'âo fêrê l'honneu qu'on fâ âi tsins ; *l'âi à mè que lè tsins que dzappont*, s'on dit ; faut don lè laissi niaffâ, kâ cliâo dêlâvâres sont lo pe soveint dâi dzeins dè petita concheince et su quiet y'arâi gros à redêrê, d'ailleu, coumeint no fâsâi noutron père-grand : *Se lè crouiès leingues bourlâvant, lo bou sarâi por rein.* (Si les méchantes langues brûlaient, le bois se donnerait pour rien.)

Pu, vo faut adê tsouyi de ne pas trâo baïre ; ne dio pas dè vo mettrê dein la tempérance, na ! d'ailleu on part dè verro font adê dâo bin ; mâ vo faut pas vo z'amuzâ à allâ quartettâ pè lo cabaret, kâ quand bin y'ein a que diont : *A baïre ne l'âi a pas tant dè mau, pourvu qu'on salse reintrâ à l'hotê.* (A boire il n'y a pas tant de mal, pourvu qu'on sache rentrer à la maison.) Vaidès-vo, cein ne vaut rein, kâ s'on a lo malheu d'allâ cauquîs iadzo âo cabaret, on est vito traittâ dè souldons pè lè crouiès leingues et faut cein souyi tant qu'on pao, kâ d'ailleu, vaidès-vo : *Vaut mi l'hotê què la pinta.* (La maison vaut mieux que la pinta.)

Baidès ein medzeint, kâ l'est dinse que cè pourro vin fâ lo mè pliêsi et que redzoie lo mè lo pétro ; n'est d'ailleu pas po rein que noutra mère-grand no desâi : *Après la soupe, on verro dè vin doule on êti, do maidecin.* (Après la soupe, un verre de vin ôte un écu âo médecin.)

Don rateni bin tot cein que vo z'é de, kâ n'est rein que dâi bounès rêsons ; vo z'itès dzouvenès et mè failliâ bin vo lè derê po que vo z'ein fassâi voutron profit ; on n'ein sâ jamê trâo, vaidès-vo, kâ *appreindrê collê et savâi vau!* (Apprendre coute et savoir vaut) et ne voudrê pas qu'on diessê dè vo coumeint on dit su bin dâi dzeins pou dêgourdis : *Que rein ne sâ rein ne gravê.* (Qui ne sait rien n'empêche personne.)

Ora, l'est l'hâora d'allâ sè reduire et vo z'ein é prâo de : *Quand l'est bon l'est prâo,* (Quand c'est bon c'est assez) bouna nê, mè valets !

La discussion continue.

Courgevaud, le 25 juillet 1901.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR DU *Conteur vaudois*,
à LAUSANNE.

Veuillez me permettre d'exprimer mon opinion sur l'interprétation française des deux proverbes patois parus dans les derniers numéros du *Conteur*, traduction qui ne me paraît pas tout à fait exacte, et dont la vraie signification me semble être celle-ci :

Mau va lou tsai, mau va la tudze, signifie, à mon avis : Quand tout va mal, cela continue d'aller plus mal encore, toujours en augmentant, jusqu'à la décadence complète ; depuis le char à la luge, tout y passe, rien n'est épargné. — *Ci qu'a fê lou tzerrot que minne lo berrot*, signifie, dans le district du Lac : Celui qui a fait le char, ou la char-